

Québec, le 4 mars 2019

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

OBJET : Pétition relative à l'élaboration d'un plan de développement du transport en commun dans l'arrondissement Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la pétition, dont un extrait a été déposé à l'Assemblée nationale le 14 février 2019 par le député de la circonscription de LaFontaine, demandant l'élaboration d'un plan de développement du transport en commun qui réponde réellement aux besoins des citoyens et citoyennes dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies.

Notre gouvernement accorde une grande importance au transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal et favorise les stratégies visant à accroître la fluidité des déplacements. Dans cette optique, il est disposé à soutenir l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) qui a la responsabilité exclusive de la planification, du développement, du soutien et de la promotion du transport collectif sur le territoire de la grande région métropolitaine de Montréal.

... 2

Le gouvernement entend clairement travailler avec le milieu municipal pour favoriser la mise en place de services de transport durables les mieux adaptés aux besoins actuels et futurs des citoyens

C'est d'ailleurs en ce sens que le ministère des Transports et la Ville de Montréal se sont engagés à consolider une vision commune, intégrée et innovante pour le développement de l'Est de Montréal et à entreprendre un grand chantier de revitalisation de ce territoire qui comprendra la mise en place d'un mode de transport collectif structurant permettant d'offrir des alternatives en matière de transport aux résidents dans l'Est de Montréal.

Soyez assuré que le ministère des Transports travaille en étroite collaboration avec ses différents partenaires afin d'améliorer l'offre de transport et de mobilité dans l'Est de Montréal ainsi que sur l'ensemble du territoire québécois.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre déléguée,



Chantal Rouleau